

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 5 décembre 2022

Délibération n° 202212-05

NOTE DEMANDE D'AIDE FEDER DESTINÉE À SOUTENIR L'ACTION 2.2 OPÉRÉE PAR NORMANDIE VALORISATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME « PÔLE UNIVERSITAIRE D'INNOVATION » NORMAND

Suite à la labellisation « Pôle Universitaire d'Innovation » du site normand via le projet « Fabrique d'Innovations », Normandie Valorisation doit mettre en œuvre l'initiative intitulée « *Intensification des activités de détection via le renforcement du modèle de Normandie Valorisation* » - correspondant à l'action 2.2 du PUI normand.

L'impact escompté de l'action opérée par Normandie Valorisation est l'accroissement du nombre de déclarations d'invention / déclarations logicielles, de transferts et de startups issues de l'ESR, sachant que cela va aussi s'accompagner d'un accroissement du nombre de collaborations publiques-privées (recherche partenariales, prestations, expertises, CIFRE, ...) par effet collatéral. En outre la satisfaction du service client tant en interne que vis-à-vis de l'externe sera améliorée, ainsi que l'efficacité des process.

La mise en œuvre de cette action représente un budget total de 682 401,00€ dont 227 083,00 € d'aide Feder faisant l'objet de la présente demande.

Le Conseil d'Administration approuve la demande de subvention à la Région Normandie pour soutenir l'action 2.2 opérée par Normandie Valorisation dans le cadre du programme « Pôle Universitaire d'Innovation » Normand.

Résultats des votes

Nombre de votants : 36

Pour : 30 voix

Abstention : 2 voix

N'ont pas participé au vote : 4 voix

Adoptée en Conseil d'Administration du 5 décembre 2022,

L'Administrateur provisoire de Normandie Université,
Xavier PANNECOUCKE

